



No Document

9422-PGAP833-XSRFP-0001

## SECTION 1 - LETTRE D'INVITATION

---

### ANALYSE DES HUILES

CONFIDENTIEL – Ce document a été préparé pour Guinea Alumina Corporation, SA (“GAC”) et contient des informations confidentielles qui sont propriété de GAC. Toute distribution, reproduction ou autre usage de ce document sans l'accord préalable écrit de GAC est strictement interdit. Toute personne qui reçoit ce document et le distribue, le reproduit ou l'utilise de toute autre manière sans la permission expresse de GAC se verra exposée à des poursuites judiciaires.

24 juillet 2019

Mesdames, Messieurs,

Guinea Alumina Corporation (« GAC ») vous invite par la présente à soumettre une offre pour fournir les services d'analyse des huiles des équipements installés.

Les termes et conditions suivants s'appliquent :

1.1 **La durée de l'offre** – Quatre-vingt-dix (90) jours

1.2 **L'offre complète doit contenir les documents suivants :**

- i. Une offre technique contenant :
  - Une lettre de soumission ;
  - Une présentation du soumissionnaire (historique et réalisations) avec des pièces administratives d'existence ;
  - Une note de compréhension de la mission ;
  - Une méthodologie détaillée et un planning prévisionnel pour l'exécution des travaux ;
  - La compétence d'encadrement technique et administratif pour la réalisation du travail, par rapport à la description des rôles du prestataire ;
  - Une composition de l'équipe avec les CV de chaque participant.
- ii. Une offre financière contenant le budget de toutes les charges relatives à la réalisation de prestations et conforme à la méthodologie.

1.3 **L'offre** doit être en francs guinéens (GNF) (voir modèle de tableau synthèse).

1.4 **Conditions de paiement** – trente (30) jours suivant réception d'une facture valide

1.5 **Tâche spécifique** : Voir Appendice A – Termes de références

Les soumissionnaires seront évalués afin de déterminer l'adjudicataire. L'objectif est de négocier et d'attribuer le contrat à l'adjudicataire, ainsi que de la possibilité de prolongation du contrat.

Toutes les informations nécessaires sont incluses dans cet appel d'offres ou le sont en pièce jointe.

Les soumissionnaires doivent présenter l'offre à prix ferme au plus tard le 07 août 2019 à 12h00. Ladite offre doit être valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours.

Les questions concernant l'appel d'offre seront UNIQUEMENT adressées à :

Moussa SOUMAH  
Administrateur de Contrats  
[mosoumah@ega.ae](mailto:mosoumah@ega.ae)  
[gaccontract@ega.ae](mailto:gaccontract@ega.ae)

L'offre doit être à tout égard conforme aux spécifications et aux conditions applicables visées dans le présent appel d'offres.

Les termes et conditions, ainsi que les exceptions prévues dans l'offre du soumissionnaire qui s'écartent des termes visés dans la présente demande de propositions seront rejetés par GAC, sauf dans la mesure où ils peuvent être expressément inclus dans un accord écrit formel avec le soumissionnaire retenu.

Toute offre doit être reçue le même jour ou avant la date limite. Les soumissionnaires doivent aviser GAC immédiatement s'ils souhaitent soumettre une offre mais ne sont pas capables de satisfaire aux exigences de temps imposées.

GAC se réserve le droit d'accepter toute offre et non nécessairement la plus basse, ou d'accepter ou de rejeter toute offre en totalité ou en partie, ou de rejeter toutes les offres avec ou sans préavis ou motifs, ou de retirer cet appel d'offre si aucune offre n'est acceptée. Les offres ne doivent pas être ouvertes publiquement. Elles doivent être soumises comme suit :

L'offre technique et l'offre financière doivent être soumises en format PDF plus le détail du prix contractuel en Excel, par courriel et dans deux documents distincts (l'un intitulé offre technique et l'autre intitulé offre financière) avec la mention : **Numéro de l'offre : 9422-PGAP833-XSRFP-0001**, en objet, à l'adresse suivante :

[gactender@ega.ae](mailto:gactender@ega.ae)

AUCUNE OFFRE NE DOIT ETRE SOUMISE PHYSIQUEMENT

**TOUTE OFFRE SOUMISE A UNE AUTRE ADRESSE QUE CELLE INDIQUEE CI-DESSUS NE SERA PAS PRISE EN COMPTE**

Date limite : 07 aout 2019 à 12h00

Attention : Moussa SOUMAH

Le soumissionnaire doit soumettre le Formulaire d'Accusé de réception dans les trois (3) jours qui suivent le lancement de l'appel d'offre.

GAC n'est en aucun cas tenu responsable des coûts encourus par le soumissionnaire dans le cadre de sa participation au présent appel d'offre.

### CONFIDENTIALITE

Les soumissionnaires doivent traiter toutes les données écrites et d'autres données mises à leur disposition de manière strictement confidentielle.

Les soumissionnaires sont conseillés de tenir compte des coûts des assurances requis pour couvrir tous les risques d'un tel contrat.

Bien Cordialement,

Moussa SOUMAH

Administrateur Contrats